



Casablanca le, 26 Décembre 2014

Rapport de l'année 2014

La Fédération Marocaine des Médias a poursuivi au cours de l'année 2014 son action à travers des manifestations et des contacts qui traduisent son dynamisme et son engagement pour servir les intérêts de l'entreprise de presse et les valeurs que celle-ci véhicule. Cette présence de la Fédération sur la scène nationale lui a permis de contribuer opportunément aux processus de réforme engagés dans notre pays dans les domaines politique, économique et social. Cette implication traduit le souci de la FMM de mettre à niveau un secteur hautement important pour le rayonnement de notre pays. Les interventions de la fédération furent diversifiées et multiples :

1-D'abord au niveau du département concerné, en l'occurrence le ministère de la communication, où le bureau exécutif de la FMM a eu une série de rencontres avec le ministre Mustapha El Khalfi axée sur la réforme du Code de la presse et de l'édition visant la promulgation d'un nouveau texte moderne, sans peines privatives de liberté et qui soit à même de garantir le droit d'accès à l'information et de mettre en place des mécanismes d'autorégulation de la profession. Grâce à notre Fédération qui a obtenu la révision de nombreuses dispositions de cette loi, le projet actuel a fini par regrouper l'ensemble des lois en un seul Code moderne et démocratique, susceptible de consolider les garanties des libertés de presse, en droite ligne des dispositions constitutionnelles et des engagements internationaux du Royaume et d'abolir les peines privatives de liberté, tout en les substituant par la responsabilité sociale et la réparation civile, via des amendes appropriées.

Le nouveau texte vise également la réglementation de la presse électronique et l'ancrage de la déontologie et de la responsabilité dans l'exercice du métier. La réforme a aussi pour but de corroborer les garanties professionnelles inhérentes à l'exercice du métier, à leur tête l'accès à l'information et sa publication, de réglementer l'intégration de la profession de journaliste et de fixer des conditions transparentes et effectives à même de garantir la gouvernance et l'efficacité de l'aide publique à la presse écrite, de sorte à en faire un soutien à l'investissement. Ce projet de réforme ambitionne enfin de répondre aux aspirations des professionnels et des acteurs de la société civile à un texte en phase tant avec les

mutations profondes que connaît le Royaume dans le domaine des libertés qu'avec la cadence des évolutions technologiques qui imposent désormais de grands défis au secteur.

2-L'année 2014 a été marquée par des contacts établis par à l'étranger avec des corporations professionnelles. Ainsi le Président Kamal Lahlou a répondu à des invitations en se rendant en Chine, en France, en Belgique, en Australie, en Espagne, à Dubaï et aux Emirats Arabes.

3- Attribution le 17 novembre à Rabat le grand prix national de la presse à Abdallah El Amrani, membre de la FMM, en reconnaissance de son apport au développement de la presse écrite au Maroc. La cérémonie s'est déroulée en présence des membres du gouvernement et les représentants de tous les médias nationaux.

4- Le 23 avril a eu lieu également une cérémonie à l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tétouan au cours de laquelle un hommage fut rendu à Abdallah El Amrani en reconnaissance de contribution au développement des médias dans notre pays.

5- Lancement du site interactif laverite.ma

6-Engagement des préparatifs pour l'organisation d'un congrès des éditeurs arabes.

7- Pourparlers à Rabat avec Jacques Lang, ancien Ministre Français et Président de l'Institut du Monde Arabe (IMA) en vue de l'organisation conjointe d'un forum à Marrakech en 2015.

8- Adhésion d'un nombre appréciable de titres de la presse écrite et électronique, à la FMM.